

## **Diéséliste de France : Les mesures du Plan Climat, une avancée dans la cohabitation du diesel et de l'écologie !**

**Fresnes, le 18 septembre 2017** – Diéséliste de France salue les annonces faites aujourd'hui, par le ministre de la Transition écologique et solidaire et souligne deux points essentiels des mesures du Plan Climat.

■ La «prime à la conversion»

Cette mesure met l'accent sur une proposition phare défendue par Diéséliste de France depuis 2014 avec les premiers Etats Généraux du Diesel, mais aussi lors de son audition à l'Assemblée Nationale le 3 Février 2016, dans le cadre de la Mission d'information sur l'offre automobile française dans une approche industrielle, énergétique et fiscale dont le rapporteur était Delphine Batho. En effet, il est tout à fait pertinent d'étendre cette prime à la conversion vers l'ensemble des véhicules thermiques - essence et diesel - les moins polluants, qu'ils soient neufs ou d'occasion. Plus de 66% des ménages utilisent quotidiennement leurs véhicules, ces ménages pour la plupart modestes, pourront donc changer plus facilement leur ancien véhicule polluant contre un véhicule plus récent moins polluant neuf ou d'occasion.

■ Favoriser les véhicules diesel

Nicolas Hulot souhaite remplacer les vieux véhicules polluants par des voitures thermiques neuves ou d'occasion à faible émission de CO<sub>2</sub>. Conséquence directe de ces mesures : la motorisation diesel s'en trouve favorisée. En effet, le diesel émet 15 à 20 % de CO<sub>2</sub> de moins que l'essence à cylindrée identique et consomme 20 à 25% de carburant en moins qu'un véhicule essence de même catégorie. Rappelons que le CO<sub>2</sub> étant un des gaz à effet de serre, il fait l'objet de seuils drastiques dans la lutte contre la pollution atmosphérique et le réchauffement climatique, objectif de la COP 21.

Par ailleurs, il est à souligné que le véhicule électrique mis en avant comme alternative au véhicule thermique, n'est pas sans défaut. En effet, tant que la transition énergétique n'est pas faite, il n'est pas un véhicule 100% viable écologiquement. Fonctionnant à l'électricité, il sera nécessaire d'augmenter la production d'électricité en France pour subvenir à l'ensemble des besoins électriques. Or cette production est aujourd'hui en grande partie nucléaire. De plus, les batteries sont également une source de pollution importante car elles ne disposent pas de toutes les ressources nécessaires pour un recyclage optimisé écologiquement et financièrement. En outre, pour leur fabrication, l'extraction du lithium met à mal l'écosystème de pays comme dans le Nord du Chili par exemple.

**A propos de L'association « Diéséliste de France »**

Fondée en 2012, l'association « Diéséliste de France » compte 110 membres et est présidée par Fabrice Godefroy, Directeur Général du Groupe IDLP. « Diéséliste de France » est une association Loi 1901, créée dans le but de fédérer des professionnels de la gestion moteur tous types de carburants.

Pour cela l'association met en relation les distributeurs et les réparateurs avec les fournisseurs de produits et outillages dédiés à cette activité et les organismes de formation. Elle propose d'aider les professionnels à acquérir et pérenniser la maîtrise des nouvelles technologies d'injection Essence, Diesel, Hybride et demain Electrique voir Hydrogène, qui évoluent chaque jour.

Pour plus d'informations : <http://www.Dieselistedefrance.fr/>

[Page Facebook Diéséliste de France](#)